



## Le syndicat pour répondre à mes questions

Comment réussir mon intégration dans l'unité?

Quels sont mes droits et mes devoirs?



Faire évoluer ma situation :  
Comment agir?

Formation : Que demander?  
Quand?

Un retard de paiement : Pourquoi ?  
Où en est mon dossier ?

Mutation, mobilité : Quelle stratégie adopter ?

Promotion : Comment en obtenir ?

**Sgen-CFDT Recherche<sup>EPST</sup>**

7/9 rue Guy Môquet  
94801 VILLEJUIF Cedex

Tél : 01 49 58 36 02

sgencfdt@vjf.cnrs.fr - <http://epst-sgen-cfdt.org>



# Guide du nouvel entrant Sgen-CFDT Recherche<sup>EPST</sup>

**Les services**      **Contact**      **Infos utiles**

**Mon syndicat**

**S'engager pour chacun  
Agir pour tous**



### Un syndicat ?

- Un syndicat regroupe des militants et des adhérents, il exprime leur volonté d'atteindre des objectifs communs pour une meilleure justice sociale.
- Un syndicat existe par ses adhérents pour satisfaire des besoins partagés par tous,

### L'union fait la force

- Que vous soyez chercheur, ITA, doctorant ou en emploi précaire,

### Le syndicat : c'est vous !

### Le Sgen-CFDT Recherche<sup>EPST</sup>

- C'est un syndicat ouvert qui défend la Recherche Publique, la démocratie et la transparence, qui lutte contre toutes formes d'exclusion.
- Face au ministère, il fonctionne en cohérence avec les autres composantes de la recherche publique (Enseignement Supérieur, INRA, IRD, IRSTEA).
- Il rassemble toutes les catégories de personnels en fonction au CNRS, à l'INSERM, l'INRIA, l'IFSTTAR, l'INED, au CEE quels que soient leurs statuts, leurs corps, sans opposer les intérêts de chacun.

## Le syndicat vous aide et vous représente

### Pour

- Défendre votre emploi, votre titularisation, votre avancement et votre promotion,
- Sauvegarder votre outil et votre cadre de travail,
- Préserver votre santé et votre qualité de vie,
- Défendre vos intérêts,

d'une façon collective et individuelle.

### Où ?

- En siégeant pour vous dans les instances nationales : CAP, CT, CA, Comité National, ...
- En siégeant dans les commissions consultatives nationales et régionales du CNRS : Action Sociale, Hygiène et Sécurité, Formation permanente, restauration, ...

### Comment ?

- En promouvant les intérêts légitimes des personnels dans les instances de décisions,
- En vous informant en priorité en tant qu'adhérent,
- En facilitant vos démarches par une connaissance des procédures,
- En travaillant dans un esprit de solidarité